



MÉMOIRE DU CRE-MONTRÉAL SUR LE PROJET DE PLACE PUBLIQUE SUR L'AVENUE MCGILL COLLEGE

**DÉPOSÉ LE
1ER NOVEMBRE 2018**



**CONSEIL RÉGIONAL
ENVIRONNEMENT
MONTREAL**



Conseil régional de l'environnement de Montréal
Maison du développement durable
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 3V4
Tél. : 514-842-2890
Télec. : 514-842-6513
info@cremtl.qc.ca
www.cremtl.qc.ca

Le **Conseil régional de l'environnement de Montréal** (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction	4
II.	Considérations générales	5
III.	Recommandations	7
IV.	Conclusion	10

I - INTRODUCTION

Le CRE-Montréal appuie le projet de place publique sur l'avenue McGill College et le principe de base qu'elle permettra d'incarner : placer l'humain au cœur de l'aménagement du centre-ville. Le quartier dans lequel se déploiera ce projet vibre au rythme des commerces et des affaires, tout en étant un important pôle de recherche, d'innovation et de créativité. Plus encore, ce secteur représente pour un nombre croissant de personnes un véritable milieu de vie, un lieu où l'on habite, étudie, travaille et se divertit. Dans ce contexte, l'aménagement d'un lieu de relaxation et de socialisation répond à un besoin, qui, compte tenu de la densification et de la démographie croissante, ira en s'accroissant à l'avenir.

¹ Ce document de 2004 a été transmis aux commissaires de l'OCPM en même temps que le présent rapport.

II - CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

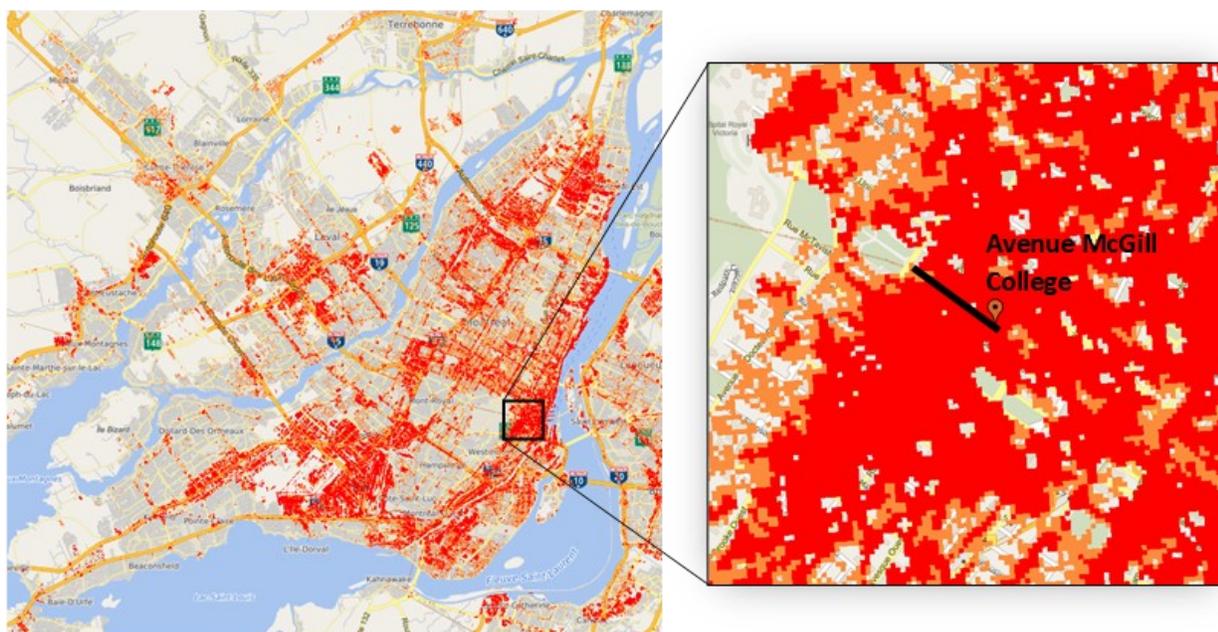
L'avenue McGill College est une porte d'entrée sur Montréal, au sens propre comme au sens figuré. La gare Bonaventure et la station de métro McGill situées tout près permettent en effet à bon nombre de résidents, de travailleurs et de voyageurs d'aborder la ville par cette voie unique, qui constitue à la fois un condensé de l'histoire architecturale de Montréal, une fenêtre sur l'effervescence culturelle et commerciale du centre-ville, et un cadre paysager magnifiant la relation entre le mont Royal et la ville. La future station du Réseau express métropolitain (REM) viendra accroître encore davantage l'afflux de piétons dans le secteur.

Chaque tronçon de l'avenue McGill College a son histoire, sa vocation particulière et sa personnalité, en respect desquelles il sera opportun d'imaginer les nouveaux aménagements. En même temps, il sera essentiel de chercher à articuler de façon cohérente les passages entre ces différentes unités, de manière à créer un effet et une identité d'ensemble. Pour le CRE-Montréal, cette unité repose sur l'arrimage entre trois grandes dimensions :

- **L'axe Fleuve-Montagne**
L'avenue McGill College est encadrée de deux fleurons du patrimoine naturel montréalais : le mont Royal et le fleuve St-Laurent. Ce dernier, même invisible au niveau de la rue, en est proche, tel qu'on peut le constater depuis l'Observatoire Place Ville Marie. La promenade urbaine Fleuve-Montagne, officialisée il y a peu, passe déjà sur la rue McGill College. Elle ne demande qu'à être bonifiée notamment dans ce secteur.
- **Un pont entre un pôle universitaire/muséal et un pôle commercial/d'affaires**
Les quelque 500 mètres de l'avenue McGill College représentent un lien majeur entre le campus piétonnier de l'Université McGill et la Place Ville-Marie repensée. À proximité de l'avenue se trouvent également une multitude de musées et deux autres universités. Ainsi, au lieu d'imaginer la future place publique comme un chapelet de zones distinctes, il y a lieu d'en faire un trait d'union, une interface pour mettre en relation la créativité et l'innovation émanant de chacun de ces pôles. Un lieu que pourront s'approprier les créateurs, les travailleurs, les chercheurs, les étudiants, les gens d'affaires, les touristes et tout autre citoyen.
- **La relation à la rue Sainte-Catherine Ouest transformée**
Les nouveaux aménagements de la rue Sainte-Catherine Ouest viendront insuffler un nouveau dynamisme à cette artère commerciale, où le piéton aura une place privilégiée. La nouvelle place McGill College, spacieuse et déployée dans un axe perpendiculaire à la rue Sainte-Catherine Ouest, est propice à des aménagements orientés vers d'autres types d'activités, voire vers le repos. Elle peut jouer le rôle de transition douce entre l'effervescence de la rue Sainte-Catherine et le calme du campus McGill et, au-delà, du mont Royal. Un lieu où stimuler ses neurones, tisser des liens sociaux et recharger ses batteries avant de poursuivre ses emplettes.

Il faudra également repenser la relation entre la nouvelle place publique et les immeubles qui la bordent. De la localisation des portes d'entrée, à l'aménagement de vitrines et terrasses, en passant par la signalétique et les stratégies d'occupation des espaces en bordure des immeubles, le défi consistera à dépasser la conception d'une place publique encadrée d'immeubles interchangeable pour favoriser une vision d'appropriation et d'interpénétration entre les espaces privés, institutionnels et publics.

Enfin, n'oublions pas que l'aménagement de la place publique constitue une occasion à ne pas manquer pour ramener un maximum de fraîcheur et de nature au cœur de l'un des plus vastes îlots de chaleur de Montréal, tel que le montre la figure suivante.



III. RECOMMANDATIONS

À la lumière des considérations générales précédentes, le CRE-Montréal fait les recommandations suivantes.

1. Concevoir la nouvelle place publique McGill College comme un tronçon fort et structurant de la Promenade Fleuve-Montagne, et prévoir des aménagements qui réfèrent non seulement au mont Royal, mais aussi au fleuve.

- De manière à évoquer le fleuve, veiller à intégrer l'eau dans les aménagements. Des fontaines pourraient apporter un élément sonore intéressant, mais au-delà de cette proposition « classique », on pourrait envisager l'aménagement d'ouvrages innovants de gestion des eaux pluviales comme des places inondables (water square) ou l'intégration de l'eau à l'art public.
- En référence au mont Royal, privilégier les essences indigènes et éviter l'emploi d'espèces qui sont devenues nuisibles à l'écosystème de la montagne. Par exemple, l'érable de Norvège : même s'il est généralement considéré comme un bon « arbre de rue », celui-ci fait à présent compétition à l'érable à sucre du parc du Mont-Royal.
- Concevoir une signalétique qui permettra aux touristes qui le désirent de poursuivre leur promenade vers d'autres jalons de la Promenade Fleuve-Montagne.

2. Mettre à profit les connaissances et le savoir-faire des institutions de recherche, de création et d'affaires qui bordent la future place publique, pour développer des solutions uniques d'aménagement et d'occupation de l'espace.

Le programme d'œuvres d'art public, la mise en valeur du patrimoine, l'amélioration de la relation entre les bâtiments existants et la nouvelle place publique, et les stratégies d'occupation de l'espace sont autant de volets dans lesquels un rôle de premier plan pourrait être accordé aux créateurs, aux chercheurs et aux gens d'affaires qui évoluent dans le secteur. Au chapitre des événements, il serait intéressant de miser sur une programmation inspirée du lieu et nourrie par les acteurs du quartier. On pourrait imaginer, par exemple :

- un rendez-vous d'art-performance en lien avec la programmation du Musée des Beaux-arts ou du Musée d'art contemporain;
- une exposition de photos réalisée conjointement par le Musée des Beaux-Arts, la Faculté des arts de l'Université McGill et les citoyens;
- une exposition de design urbain mettant en vedette l'innovation montréalaise;
- des activités de sensibilisation aux îlots de chaleur urbains et à la lutte aux changements climatiques en lien avec le mobilier et les aménagements qui exploitent l'eau;
- des activités éducatives sur le patrimoine autochtone, réalisées en collaboration avec le Festival Présence autochtone et le Musée McCord;
- des activités éducatives, organisées par les Amis de la Montagne;
- des activités régulières de consultation citoyenne sur des questions d'urbanisme et de vivre-ensemble, suivant les enjeux à couvrir.

3. Faire de la lutte aux îlots de chaleur urbains un principe de base dans la conception des aménagements de la nouvelle place publique, en toute cohérence avec l'état actuel des connaissances sur les changements climatiques et avec les objectifs de la ville de Montréal concernant la résilience.

- Miser le plus possible sur les sols naturels perméables pour la gestion des eaux pluviales et de ruissellement, et pour réduire l'effet de radiation thermique.
- Augmenter la canopée, en veillant cependant à ne pas boucher les points de vue sur la montagne.
- Assurer des aménagements riches en biodiversité, dans les différentes strates (vivaces, arbustes et arbres) afin d'assurer la résilience des aménagements aux changements climatiques et accentuer l'effet de coulée verte depuis le mont Royal.
- Miser sur des moyens innovants pour gérer et récupérer l'eau de pluie, de manière à l'intégrer dans les aménagements (espaces végétalisés, brumisateurs, etc.).
- Intégrer les façades dans le plan de verdissement (murs végétalisés, jardins verticaux).

4. Mettre en place les mesures nécessaires pour augmenter la sécurité et la convivialité pour les piétons et les cyclistes.

La réflexion en cours est l'occasion de renforcer et bonifier l'espace dédié aux piétons et aux cyclistes sur l'avenue McGill College, à l'instar du réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest. Faisant le pont entre un campus piétonnier à un pôle commercial également propice à la marche, l'axe de McGill College est déjà un important lieu de déambulation et une destination facilement accessible à vélo. Ainsi, il va de soi que le réaménagement doit être pensé de façon à favoriser une bonne cohabitation entre les usagers de la route, en pensant de façon primordiale aux usagers vulnérables, comme prescrit dans la Vision Zéro à laquelle souscrit la ville de Montréal. Les intersections avec les rues transversales devront faire l'objet d'une attention particulière sachant que l'avenue croise des artères où le volume en fait des environnements urbains accidentogènes. L'aménagement des intersections avec les rues Sherbrooke Ouest, Président-Kennedy, Maisonneuve Ouest, Sainte-Catherine Ouest et Cathcart doit contribuer à réduire la vitesse des véhicules motorisés et permettre une traversée sécuritaire, là où une augmentation du nombre de piétons et de cyclistes est à prévoir. En outre, l'intersection avec Sherbrooke devrait faire l'objet d'une réflexion d'aménagement toute particulière (marquage au sol unique, surélévation de la chaussée, arche, etc.) pour consolider le lien entre l'université et la place publique. Enfin, l'offre de vélo en libre-service BIXI pourrait être bonifiée et l'emplacement de ces stations pourrait être intégré à la signalétique déployée sur les rues transversales de la place publique de façon à libérer l'espace.

5. Concevoir une stratégie alternative concernant le stationnement souterrain et les livraisons

Considérant les risques de collision et les contraintes d'aménagement induits par l'entrée et la sortie du stationnement souterrain du Centre Eaton donnant directement sur l'avenue McGill College, nous recommandons à la ville de Montréal de planifier avec les parties prenantes des aménagements pour sécuriser ou des actions pour déplacer les accès au Centre Eaton. De plus, il nous apparaît primordial de mettre en place des modèles de livraison qui allient sécurité et efficacité logistique pour toutes les entreprises ayant pignon sur rue. La Ville pourrait ainsi profiter de ce projet pour développer et déployer des modèles innovants de livraison à l'échelle du centre-ville.

6. Faire de l'accessibilité universelle un principe de base des nouveaux aménagements.

La Société de transport de Montréal (STM) prévoit mettre en service un nouvel ascenseur à la station de métro McGill en 2022. Dans le même esprit, il serait intéressant d'aménager des rampes d'accès reliant Cathcart à la Place Ville-Marie, des feux de circulation avec signal sonore, des intersections sécuritaires pour les piétons malvoyants et malentendants – autant de mesures pour favoriser l'accès de tous et toutes à la nouvelle place et aux activités qui s'y tiendront. Pour aménager un lieu avec un design universel, il serait opportun de consulter en amont les experts en la matière.

7. Concevoir l'aménagement pour une utilisation quatre saisons.

Sa localisation et ses connexions naturelles avec le Montréal souterrain font de la nouvelle place publique de McGill College un endroit tout désigné pour la tenue d'activités en toutes saisons. Afin d'éviter que la rue soit continuellement le lieu d'opérations de montage et de démontage, les équipements multifonctionnels devront être adaptables aisément et rapidement; à cet égard, il faudra s'assurer de respecter des critères de qualité suffisants, tant en ce qui a trait à la conception du mobilier et des équipements qu'en ce qui a trait à leur gestion. L'attractivité et la beauté de la future place devront être pensées pour les quatre saisons, tant dans le mobilier urbain permanent que temporaire. Les couleurs du mont Royal peuvent servir d'inspiration.

À titre d'exemple, voici des propositions en ce sens :

- chaises longues ou bancs;
- terrasses et bancs protégés du vent et des intempéries hors période estivale;
- végétation incluant des résineux;
- brumisateurs;
- kiosque pour un marché de fruits et légumes, une cabane à sucre ou autre;
- interventions culturelles et artistiques à l'année;
- art public;
- kiosque à musique;
- aménagements éphémères ludiques thématiques à chaque saison (partenariat avec les musées, les universités et les autres centres d'innovation montréalais).

IV - CONCLUSION

En conclusion, en croisant mobilité durable, savoir, culture, environnement et vitalité économique, la Ville de Montréal dispose de tous les atouts et leviers pour faire de la place publique McGill College un espace emblématique du centre-ville agréable été comme hiver où l'humain occupe une place centrale, une place que l'on s'approprié, que l'on habite, une destination en soi et non seulement une voie de passage.



50, rue Sainte-Catherine Ouest, #300
Montréal, QC H2X 3V4

tél.: 514 842-2890
info@cremtl.qc.ca
cremtl.qc.ca

suivez-nous!

